

**PRÉSENTATION**

Le prix Microentreprise récompense une entreprise ou une organisation de 4 employés ou moins, un travailleur(e) autonome ou indépendant, ou un(e) micro-entrepreneur(e), qui s’est particulièrement distingué(e) au courant de la dernière année, par ses performances (croissance, nouvelles clientèles, etc.), ses investissements, sa commercialisation, ses efforts d’innovation, ou toute(s) autre(s) réalisation(s) exceptionnelle(s) liée(s) à son développement, sa résilience ou son implication dans le milieu.

**AIDE-MÉMOIRE**

Le dossier de candidature doit inclure :

1- Toutes les réponses demandées aux pages suivantes;

2- Toute autre annexe jugée pertinente (revue de presse, photos, vidéos, etc.).

**ADMISSIBILITÉ\*:**

L’entreprise :

* doit être représentée par un membre de la Jeune Chambre de la Mauricie âgé entre 18 et 40 ans (membre en règle et ayant payé sa cotisation);
* doit être située sur le territoire de la Mauricie, de Bécancour ou de Nicolet;
* doit avoir 4 employés ou moins (y compris travailleur autonome ou indépendant et micro-entrepreneur) ; les entrepreneurs propriétaires actifs étant inclus dans les 4 employés.

Les candidatures incomplètes ne seront pas traitées.

Toute image jointe sous format informatique pourra être utilisée pour vous représenter lors du Gala de cette année ou de l’an prochain. Il est de votre responsabilité de vous assurer de la bonne réception par la JCM de toutes les pièces constituant votre dossier de candidature.

Bon travail!

*\* Ne sont pas admissibles, les lauréats du Gala Edis 2020, ainsi les membres du conseil d’administration de la Jeune Chambre de la Mauricie en poste ou l’ayant été pendant la saison 2020-2021.*

**INFORMATIONS GÉNÉRALES**

Nom et prénom de la personne déposant la candidature :

Date de naissance :

Poste au sein de l’organisation :

Nom de l’organisation :

Adresse de correspondance :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Courriel :

Présence Internet de votre organisation (liens URL)

Facebook :

Twitter :

LinkedIn :

Youtube :

Instagram :

Pinterest :

Vimeo :

Autre(s) :

**CRITÈRES D’ÉVALUATION**

* **Description de l’entreprise :**

Date de fondation :

Nombre d’employés :

Rayonnement des ventes, s’il y a lieu *(énumérez les régions couvertes)* :

Autres lieux de production *(énumérez)* :

Mission, produits et/ou les services offerts, clientèle cible, bref historique, etc.

*Maximum 15 lignes*

* **Réalisations exceptionnelles (40 %) :**

Description détaillée des réalisations par lesquelles l’entreprise s’est distinguée au courant de la dernière année (dans le contexte de la pandémie) : performances (croissance, nouvelles clientèles, etc.), ses investissements, sa commercialisation, ses efforts d’innovation, ou toute(s) autre(s) réalisation(s) exceptionnelle(s) liée(s) à son développement, sa résilience ou son implication dans le milieu.

*Maximum 45 lignes*

* **Performance et potentiel (20 %) :**

Analyse du potentiel de marché. Description du caractère distinctif des produits ou des services offerts par l’entreprise. Potentiel de croissance du marché.  
*Maximum 22 lignes*

* **Développement d’entreprise (20 %)** :

Importance des actions visant le développement de l’entreprise, par exemple développement ou amélioration de produit/service, nouvelles stratégies de marketing ou de commercialisation, R&D et innovation, formation main-d’œuvre, etc.

*Maximum 22 lignes*

* **Implication et éthique sociale (10 %)** :

Implication de l’entreprise dans la communauté, soit au sein d’organismes régionaux, par des dons, des commandites ou du temps de bénévolat. Dans un esprit de responsabilité sociétale, l’entreprise est sensibilisée des conséquences sociales et environnementales de ses activités et le démontre par des actions concrètes.

*Maximum 15 lignes*

* **Qualité de la présentation du dossier de candidature et respect des conditions de présentation (5 %)** **:**

Dans ce volet, on s’intéresse à la qualité du document soumis au jury. Le style de rédaction (orthographe, phrases claires et concises, enchaînement logique et cohérent), une mise en page judicieuse, la propreté du document, l’originalité de la présentation du document, sont des éléments dont le membre du jury peut tenir compte pour apprécier la qualité des documents soumis. Également, le respect des conditions de présentation sera évalué (nombre de pages du document).

* **Appréciation personnelle (5 %) :**

Un dernier critère sera utilisé pour l’évaluation finale du dossier de candidature. Il s’agit de l’**Appréciation personnelle.** Dans ce dernier volet, le membre de jury est appelé à indiquer sonappréciation à l’égard de la candidature dans sa **globalité**. Cette appréciation est personnelle et laisse ainsi toute latitude au membre du jury pour la juger.

Remise du formulaire de mise en candidature

**Avant le 26 février 2021, 12 h.**

Par courriel : [**direction@jcmauricie.com**](mailto:info@jcmauricie.com)

SIGNATURE : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

DATE : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_